# Bien gérer ses déchets

Trier, OK... Mais comment savoir ce que l'on peut jeter et où ? Voici quelques pistes pour y voir plus clair, trier et donc recycler un maximum de déchets.

Le dispositif "Je jette moins, je trie mieux", expérimenté depuis 2020 se généralise sur l'ensemble de l'agglomération. Vous devez utiliser les nouveaux sacs poubelles pour le tri de vos déchets.

**OBJECTIFS :**

Des consignes de tri simplifiées avec 3 sacs (jaune, vert et noir) fermés avec un double noeud dans un seul bac.

- le sac jaune : tous les emballages et papiers
- le sac vert : les déchets alimentaires
- le sac noir : le reste (déchets d'hygiène...)

Plus d'informations : ICI [1]

## je trie mieux.mp4




com-nouveaumode-tridechets-2022.png

# Réduire mes déchets, c'est facile !

## Je donne une seconde vie, j'achète d'occasion :

- Faites don de vos meubles, vêtements, produits high-tech... Emmaüs [2] récupère tous vos objets. La donation permet d'aider les familles dans le besoin.
- Tout au long de l'année, de nombreuses brocantes et braderies de quartier sont organisées à Gravelines.
- Sinon, il y a toujours les sites de petites annonces pour trouver des objets d'occasion près de chez vous !
- Plein d'astuces pour réduire les déchets

> page Vers zéro déchets [3].

# Comment trier mes déchets ménagers ?

Le ramassage des déchets ménagers est assuré par les services de la Communauté Urbaine de Dunkerque

**Besoin d'une info ?**

Utilisez le numéro vert gratuit mis en place par la CUD : 0 800 22 45 57.

## Déchets compostables **[4]**

Le compostage individuel des déchets fermentescibles, à savoir déchets de cuisine (épluchures, fruits et légumes abîmés...), et déchets de jardin (tontes de pelouse, feuilles mortes, branches...) est un geste écologique qui contribue à la réduction des déchets. Savez-vous qu'avec 20 kg de déchets de cuisine et/ou de jardin on peut obtenir 7 kg de compost ? Et cela, grâce à un composteur que la CUD met à votre disposition gratuitement après vous être rendu à l'une des permanences organisées à Gravelines (prochaines dates à venir).

Pour toute information, contactez le Pôle aménagement et cadre de vie au 03 28 23 59 76.

## Déchets en verre dans les points d'apport volontaire verre **[5]**

Plus de verre dans la poubelle bleue et la poubelle marron : une seule consigne : bouteilles, pots et bocaux en verre vidés, même sales, mais sans bouchon ni couvercle dans les Points d'apport volontaire verre.

## Que faire de mes déchets encombrants ?

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour faciliter l'évacuation de vos encombrants :

> Page Déchetterie et encombrants [6]

# Devenez un ambassadeur de la propreté !

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais **vous êtes peut-être un super héros ! Un super héros du quotidien !**

Tout le monde peut devenir un **ambassadeur de la propreté**, un citoyen, une association, une

entreprise …

L’objectif est de montrer l’exemple, d’expliquer que chacun d’entre nous se doit de **respecter notre environnement**.

**Seul ou en groupe (de maximum 5 personnes pour les particuliers et 30 personnes pour les entreprises/associations)**, l’ambassadeur adapte librement la fréquence de ses ramassages en fonction de son temps et de la quantité de déchets constatés.

A l’inscription, une **zone de ramassage est déterminée**. Vous **recevez gratuitement un kit de matériel** (gilet fluo, paire de gants, brassard, sacs poubelles, pince de ramassage, guide explicatif).

Il ne vous manquera plus qu’à signer la charte du citoyen responsable, à enfiler vos gants et à participer à **rendre la nature plus belle et propre** !

**Plus d'informations au 03 28 51 94 70 ou par mail :** servicetechniques@ville-gravelines.fr **[7]**

**URL de la source (modifié le 27/04/2026 - 16:43):** https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/proprete/bien-gerer-ses-dechets

**Liens**
[1] https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/je-jette-moins
[2] http://emmaus.dunkerque.free.fr/contacts.htm
[3] https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/proprete/vers-zero-dechets
[4] https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/les-dechets/les-consignes-du-tri/le-compostage?key=1-12&cHash=3b3c1205ec5056616bd71ecb8416d53a
[5] https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/les-dechets/les-consignes-du-tri/points-dapport?key=0&cHash=7b84f63acb0edf4c7880f6d932e03f4c
[6] https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/proprete/decheterie-et-encombrants
[7] mailto:servicetechniques@ville-gravelines.fr